



Stage d'été 2017



3 au 21 juillet 2017

❖ Conditions générales

Le stage aura lieu sur 3 semaines, du lundi 3 juillet au vendredi 21 juillet 2017, à la patinoire de Brest métropole « Rinkla Stadium », Place Napoléon III. Il est ouvert aux patineurs solos ou en couples de niveau pré bronze à or. Les heures de glace seront réparties entre 7h00 et 14h00 du lundi au vendredi inclus.

Le nombre de semaines de stage est choisi par chaque stagiaire.

Encadrement technique

Sur glace :

- *Professeurs de SPORT ET PATINAGE (sauf semaine du 17 au 21 juillet)*
- *Professeur de votre choix*

Deux formules sont possibles :

- 1) Les patineurs s'entraînent avec les professeurs de SEP (sauf semaine du 17 au 21 juillet 2017).
- 2) Ils s'entraînent sur glace avec leur propre professeur (qui décide alors du montant des frais pédagogiques).

❖ Frais

A) patineurs s'entraînant avec les professeurs de SEP.

Niveaux d'entraînement Pré bronze à Or

Couples	<u>Glace</u> 4H00	pour 1 semaine	195€
		pour 2 semaines	370€ au lieu de 390€
Solos	<u>Glace</u> 3H00	pour 1 semaine	180€
		pour 2 semaines	345€ au lieu de 360€

B) patineurs s'entraînant avec leur professeur.

Niveaux d'entraînement Pré bronze à Or

Couples	<u>Glace</u> 4H00	pour 1 semaine	110€
		pour 2 semaines	210€ au lieu de 220€
		pour 3 semaines	290€ au lieu de 320€
Solos	<u>Glace</u> 3H00	pour 1 semaine	95€
		pour 2 semaines	180€ au lieu de 190€
		pour 3 semaines	250€ au lieu de 275€

Possibilité de location de patins : 8€ par semaine



Stage d'été 2017



3 au 21 juillet 2017

Assurance :

- **Licence fédérale (39,76 €) :**

Le stagiaire devra être licencié **avant** le 1^{er} jour du stage auprès de son club d'origine.

- Ou **Ice Pass (à 5 €)**, valable 2 semaines, commandée par Sport Et Patinage

❖ Conditions d'inscription

Les inscriptions doivent parvenir à :

**Monsieur Loïc COSNUAU
20 avenue de Tarente
29200 BREST**

Dans le but d'organiser au mieux le planning du stage, les dossiers complets individuels d'inscription sont demandés au plus tard pour le **1^{er} juin 2017**.

Le planning sera communiqué aux stagiaires au plus tard 15 jours avant le début de leur stage.



Stage d'été 2017



3 au 21 juillet 2017 FEUILLE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Licencié au club : _____

N° de licence : _____

(1) Inscription : 3/07 au 7/07 – 10/07 au 14/07 – 17/07 au 21/07

avec entraîneurs SEP

avec entraîneur(s) de mon choix _____ Nom

Niveau de cours suivi pendant le stage : _____

En couple avec : _____ du club : _____

Je soussigné(e), _____

Domicilié(e) à : _____

(2) *stagiaire, représentant légal du stagiaire :* _____

déclare avoir été informé des conditions du stage définies dans les pages 1 à 5 du présent dossier par les responsables du stage de Brest et les avoir acceptées.

Fait à _____ le _____
(3)

(1) entourer la ou les semaines choisies

(2) rayer la ou les mention(s) inutile(s)

(3) faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Coût du stage : _____ semaine(s) _____ €

Location de patins si besoin _____ + _____ €

Somme totale due : _____ = _____ €

ci-joint un chèque de _____ € de correspondant à 25% de la somme due
+ Éventuellement Licence fédérale (39,76 €) ou Ice Pass (5 €)



Stage d'été 2017



3 au 21 juillet 2017

L'inscription doit comprendre :

- la feuille d'inscription
- L'autorisation de décharge parentale ou individuelle ainsi qu'une photocopie de la carte d'assuré social et éventuellement de celle de mutuelle du responsable de l'enfant.
- Un chèque bancaire ou postal à l'ordre du club SEP BREST en règlement des arrhes, soit : **25% des sommes dues.**

Les chèques ANCV sont acceptés.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le versement des arrhes.

- Le solde est dû au premier jour du stage. **Le stage ne pourra commencer sans l'acquittement de la totalité des sommes dues.**
- **Si le nombre d'inscriptions se révélait insuffisant pour l'équilibre financier du stage, le club se verrait dans l'obligation d'annuler ou d'abrèger la durée du stage.**
C'est pourquoi il est impératif que toutes les inscriptions nous parviennent pour le **1^{er} juin.**
- Toute résiliation doit parvenir par lettre recommandée. En cas de résiliation pour cas de force majeure, tout ou partie des arrhes pourra être remboursé sur décision des responsables du stage.
- Si, pour une raison imprévue, le club se voyait dans l'obligation d'annuler le stage, le remboursement intégral des sommes dues au prorata des jours libérerait l'organisateur de tout engagement.

❖ Règlement intérieur

- Après concertation entre les entraîneurs du stage et le conseil d'administration du club, les responsables du stage se réservent le droit d'exiger l'exclusion d'un stagiaire dont la conduite nuirait à la bonne marche de son groupe ou au bon fonctionnement du stage.
Aucun remboursement ne serait établi en ce cas.
- Il est demandé aux stagiaires de respecter les locaux et matériels mis à leur disposition.
- Les dommages causés aux objets perdus ou volés sont sous la seule responsabilité du stagiaire ou de son représentant légal.
- Les parents ne pourront assister qu'au dernier entraînement de chaque semaine.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter

M. COSNUAU tél. 06 11 49 40 68
Courriel : president@sep-brest.org



Stage d'été 2017



3 au 21 juillet 2017

Décharge Parentale ou Individuelle

Nom : _____ Prénom : _____

Inscrit en niveau : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphones : Père _____ Mère _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____

Médecin traitant : Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Traitements éventuels (joindre une photocopie de l'ordonnance du médecin) :

Contre-indications médicales : _____

Je soussigné(e), ()* _____

Domicilié(e) à : _____

Représentant légal du stagiaire (1) : _____

Autorise les entraîneurs responsables du patineur,

ou Monsieur Loïc COSNUAU, président de SEP ou son représentant à prendre en cas d'urgence, à mes frais, toute mesure qui s'impose pour la sécurité ou la santé de mon enfant ou de moi-même (Appel au médecin, SAMU, hospitalisation, ...) et les décharge de toute responsabilité.

Fait à _____ le _____

Signature

(*) Stagiaire majeur : nom et prénom du stagiaire ou stagiaire mineur : nom et prénom du représentant légal

(1) à compléter si le stagiaire est mineur

Prière de joindre à cette autorisation une photocopie de la licence si déjà licencié pour 2017/2018, de la carte d'assuré social et éventuellement de la carte de mutuelle du stagiaire ou de son représentant légal.